

Surveillance du chikungunya, de la dengue et du Zika en Nouvelle-Aquitaine

Point au 25/06/2019

La dengue, le chikungunya et l'infection à virus Zika sont des maladies à déclaration obligatoire. En période d'activité du moustique *Aedes albopictus*, du 1^{er} mai au 30 novembre, et dans les départements où il est implanté, la surveillance épidémiologique est renforcée par le signalement des cas dès la suspicion clinique et l'analyse quotidienne des résultats des laboratoires privés Biomnis et Cerba. Les 7 départements de la région où le moustique « tigre » est désormais implanté sont : la Charente-Maritime, la Corrèze, la Dordogne, la Gironde, les Landes, le Lot-et-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques.

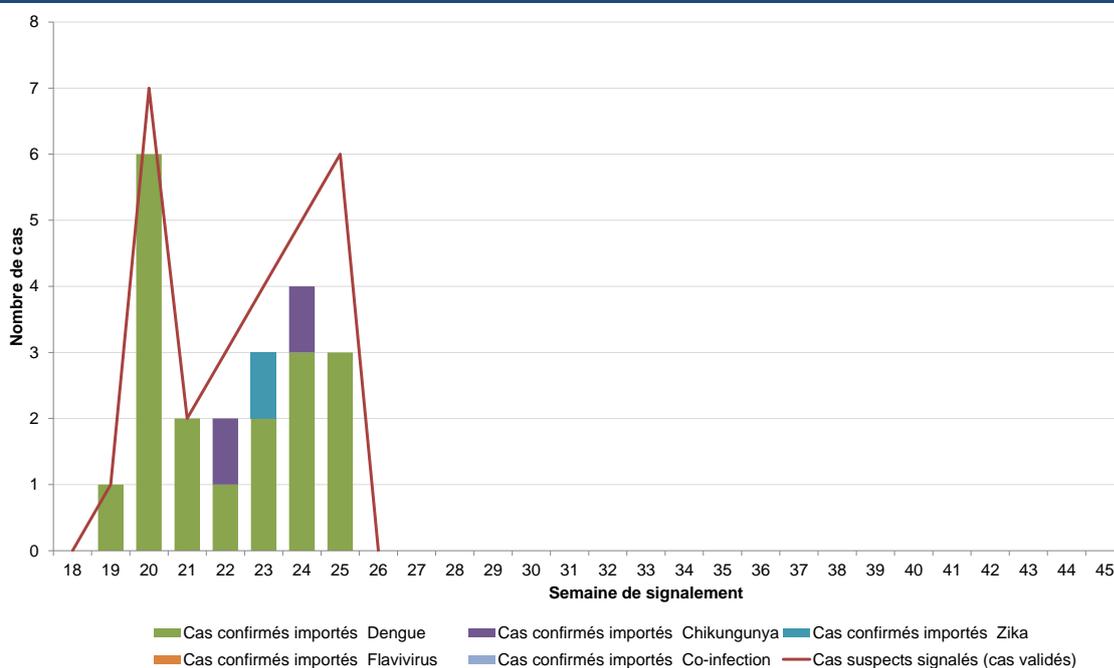
Points clés

- En Nouvelle-Aquitaine, du 1^{er} mai au 24 juin 2019, **18 cas importés de dengue, 2 cas de chikungunya et 1 cas de Zika** ont été identifiés parmi 26 cas suspects signalés. Ce nombre dépasse le nombre total d'arboviroses (16 cas de dengue) identifiés sur la période de surveillance renforcée du 1^{er} mai au 30 novembre 2018.
- Les cas d'arboviroses ont été identifiés dans 4 des 7 départements en niveau 1: Gironde, Pyrénées-Atlantiques, Lot-et-Garonne et Charente-Maritime (tableau 1).
- Les pays de voyage étaient la Thaïlande pour 4 cas et la Réunion où sévit une épidémie pour 4 cas; les autres cas avaient voyagé dans des pays différents en Asie, en Amérique sud/centrale et en Afrique.
- Aucun cas autochtone n'a été identifié.

Tableau 1 - Récapitulatif des signalements de chikungunya, dengue et Zika reçus en Nouvelle-Aquitaine (départements 17, 19, 24, 33, 40, 47, 64) du 1^{er} mai au 31 mai 2019 (données provisoires)

Nom département	Cas suspects importés	Cas confirmés importés			En cours d'investigation et/ou en attente de résultats biologiques	Investigations entomologiques (OPD)		
		Dengue	Chikungunya	Zika		Information	Prospection	Traitement LAV
Charente Maritime	3	1	2	0	0	2	0	0
Corrèze	1	0	0	0	1	0	0	0
Dordogne	0	0	0	0	1	0	0	0
Gironde	17	13	0	1	2	15	10	1
Landes	0	0	0	0	0	0	0	0
Lot-et-Garonne	2	2	0	0	0	1	0	0
Pyrénées-Atlantiques	3	2	0	0	1	2	0	0
Nouvelle-Aquitaine	26	18	2	1	5	20	10	1

Figure 1 - Distribution hebdomadaire des signalements de cas suspects et de cas probables/confirmés de chikungunya, de dengue et d'infection Zika dans les 7 départements colonisés par *Aedes albopictus* en Nouvelle Aquitaine, 1^{er} mai - 30 novembre 2019, (données provisoires)



Du 1^{er} mai au 30 novembre : période d'activité estimée du vecteur (*Aedes albopictus*)

CHIKUNGUNYA- DENGUE

Fièvre brutale > 38,5°C d'apparition brutale avec au moins 1 signe parmi les suivants : céphalée, myalgie, arthralgie, lombalgie, douleur rétro-orbitaire

OU

ZIKA

Eruption cutanée avec ou sans fièvre avec au moins 2 signes parmi les suivants : hyperhémie conjonctivale, arthralgies, myalgies

En dehors de tout autre point d'appel infectieux

Voyage récent en zone de circulation des virus CHIK-DENGUE-ZIKA depuis moins de 15 jours

OUI

Cas suspect importé

Signaler le cas à l'ARS
sans attendre
les résultats biologiques
en envoyant
la fiche de signalement et de
renseignements cliniques*

Fax : 05 67 76 70 12
email : ars33-alerte@ars.sante.fr

**Adresser le patient
au laboratoire pour
recherche des 3 virus
CHIK et DENGUE
et ZIKA****
avec la fiche de signalement
et de renseignements cliniques*

**Conseiller le patient en
fonction du contexte :**
Protection individuelle contre les
piqûres de moustiques + éviter les
déplacements,
si le patient est en période virémique
(jusqu'à 7 jours après le début des
signes), pour éviter qu'il soit à l'origine
de cas autochtones

Rapports sexuels protégés
si une infection à virus zika
est suspectée

* La fiche de signalement et de renseignements cliniques contient les éléments indispensables pour la réalisation des tests biologiques.

** Pourquoi rechercher les 3 diagnostics : diagnostic différentiel difficile en raison de symptomatologies proches et peu spécifiques + Répartitions géographiques des 3 virus superposables (région intertropicale).

**Mise en place
de mesures
entomologiques**
selon contexte

NON

Cas suspect autochtone
Probabilité faible
Envisager d'autres diagnostics

**Adresser le patient
au laboratoire pour
recherche des 3 virus
CHIK et DENGUE
et ZIKA****
avec la fiche de signalement
et de renseignements cliniques*

Signaler le cas à l'ARS
si présence d'un résultat positif
en envoyant une fiche de
déclaration obligatoire

Fax : 05 67 76 70 12
email : ars33-alerte@ars.sante.fr

Diagnostic biologique : tests à réaliser en fonction de la date de début des signes

	DDS*	J+1	J+2	J+3	J+4	J+5	J+6	J+7	J+8	J+9	J+10	J+11	J+12	J+13	J+14	J+15	...
RT-PCR Sang chik-dengue-zika																	
RT-PCR Urine zika																	
SEROLOGIE (IgM et IgG) chik-dengue-zik																	

* date de début des signes

Coordonnées de la plateforme de réception des signalements

Fiche de déclaration obligatoire pour les professionnels de santé: [dengue](#), [chikungunya](#), [Zika](#)

Pour en savoir plus

Dossier maladies vectorielles : [Santé publique France](#)

Données épidémiologiques dengue, chikungunya, Zika : [Données épidémiologiques](#)

Des informations et supports de prévention à télécharger et diffuser en région: [site ARS](#)

[Nouvelle-Aquitaine](#)

Portail de signalement du moustique tigre: www.signalement-moustique.fr/

Retrouvez-nous sur : www.santepubliquefrance.fr

nouvelleaquitaine@santepubliquefrance.fr

SpF Nouvelle-Aquitaine

Site Bordeaux :

103 bis rue Belleville - CS
91704 - 33063 Bordeaux Cedex
Tél. : 05 57 01 46 20 - Fax : 05
57 01 47 95

Site Poitiers :

4 rue Micheline Ostermeyer -
86021 Poitiers cedex
Tél. : 05 49 42 31 87 - Fax : 05
49 42 31 54